AVERTISSEMENTS AGRICOLES D P-8-10-75

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 46 - OCTOBRE 1975

LA DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

En raison de son faible côut et de son efficacité, cette technique doit être systématiquement appliquée aux semences produites dans l'exploitation. Au contraire, les semences achetées bénéficient en général d'un traitement réalisé de façon industrielle et d'excellente qualité. Il faut alors vérifier que le produit employé convient bien aux besoins, et ne pas tenter de complèter le traitement par une surcharge qui serait plutôt nuisible.

Nous rappelons ici quelques principes généraux. Nos abonnés trouveront des compléments d'information dans les numéros 270 et 271 (à paraître) de Phytoma.

Le choix de la spécialité commerciale en fonction des composants :

1- Le traitement fongicide : il est indispensable

- les fongicides systémiques doivent être la base du choix puisqu'ils sont le seul moyen de lutte contre les champignons internes du grain. Certains sont très polyvalents (Benomyl, Carbendazim, Methylthiophanate) alors que d'autres, plus spécifiques, trouvent leur intérêt dans les associations avec des produits de contact. C'est le cas de la Carboxine, très intéressante contre les charbons de l'orge. De même, l'Ethyrimol est spécifique de l'oïdium et protège l'orge contre les attaques précoses.

- les fongicides de contact doivent surtout être considérés comme compléments de précédents, pour renforcer leur action ou élargir le spectre d'activité. C'est ainsi que l'oxyquinoléate de cuivre et les dérivés benzéniques sont très actifs sur les caries. Mais on peut éventuellement employer seuls des produits très polyvalents comme les organomercuriels, ou plutot les dithiocarbamates, de même spectre mais beaucoup moins toxiques ; leur inconvénient essentiel est d'être inactifs sur les charbons nus de l'orge et du blé, mais ils conviennent pour l'avoine.

2 - Les traitements complémentaires : insecticides, corvifuges

- contre les dégâts des larves de taupins (par exemple après remise en culture de prairies), le lindane à raison de 50 g par quintal permet la protection de la jeune céréale. Mais au-delà de 20 larves par m2, il faudra envisager la désinfection du sol.

- pour prévenir les attaques de mouche grise sur céréales d'hiver, on pourra choisir des spécialités apportant 150 g de diéthion (Hylemox) ou 100 g d'endosulfan. Mais pour donner un maximum d'efficacité à ce traitement le semis ne doit pas être profond.

P./210

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

- l'anthraquinone pourra être utilisé pour éloigner les corbeaux, là où ces animaux font courir un risque aux semis.

Pour la réalisation pratique du traitement suivre les conseils suivants :

- n'utiliser qu'une seule spécialité commerciale associant les diverses matières actives choisies. Respecter scrupulement les doses prescrites. L'efficacité est largement fonctions de la qualité d'application ; aussi employer une poudreuse adéquate et humecter légèrement le grain au préalable. Le pelletage sur le sol est à proscrire.
Respectez les précautions d'emploi des produits toxiques (lire la notice du fabricant). Les grains traités ne doivent pas pouvoir être confondus avec ceux destinés à l'alimentation.

TOUTES CULTURES

LIMACES SUR SEMIS D'AUTOMNE

Nous renouvelons notre mise en garde contre les limaces qui sont partout présentes, souvent en nombre considérable. Le temps est très favorable à leur activité.

- Pour les produits à base de métaldéhyde, il est préférable de faire plusieurs épandages à 5 kg/Ha, bien que la dose d'homologation soit de 15 à 30 kg. Renouveler toutes les semaines si besoin est.

- Pour les produits à base de méthiocarbe (Mesurol anti-limaces), le fractionnement est moins intéressant, les granulés ayant une meilleure tenue à l'humidité. Respecter la dose d'homologation : 3 kg/Ha.

COLZA

ALTISES ET LIMACES

Cette année, les deux ravageurs sont présents et il importe de bien déterminer l'origine des dégâts éventuels.

- Les limaces - voir notre précédent bulletin n° 45.

- Les altises : Elles sont piégées dans les cuvettes jaunes par journées ensoleillées, mais il importe de les observer dans la culture pour prendre une décision de traitement. Deux à trois insectes en moyenne au m2, justifiant une intervention.

Parmi les produits homologués on utilisera les plus efficaces à basse température : lindane 200 g/Ha, méthidathion 250 g/Ha, et parathions 200 g/Ha. Les formulations huileuses sont les plus intéressantes.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES"

F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES

G. LECHAPT

R. HUDE B. MORIN

Imprimé à la Station le 2 octobre 1975 - Préc. Note : Bulletin n° 45 de SEPTEMBRE 1975

...\...

RESULTAT DU CONCOURS DE DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES 1975

Seules des primes ont été attribuées en Charentes pour le Mildiou de la vigne

Grande et Petite Champagne

1.06	Monsieur DUDOGNON Raymond Lignières Sonneville 16130 SEGONZAC	50 F.
24.06	Monsieur CHAUMET Christian Graves 16120 CHATEAUNEUF	30 F.

Borderies

20.06	Monsieur GOURBEAUD Fernand Le Perchaud 17760 CHERAC	50 F.
24.06	Monsieur DESRENTES Frédéric - Chez les Rois Louzac - St André 16100 COGNAC	30 F.

Fins Bois

25.06	Monsieur PETIT Robert St Georges 17112 SAINT MAIGRIN	50 F.
26.06	Monsieur MONERAUD James Saint Dizant du Bois 17150 MIRAMBEAU	30 F.
26.06	Monsieur DIXNEUF André Vaux Rouillac 16170 ROUILLAC	30 F.

Bons Bois

26.06	Groupement foncier Agricole Sté Civile "La Charbonnière" 17120 MORTAGNE S/ GIRONDE	50 F.
27.06	Monsieur BRET Guy Les Renouleaux 17120 COZES	30 F.
27.06	Monsieur GOUSSELANT Pierre Epargnes 17120 COZES	30 F.

Bois Ordinaires

27.06	Monsieur GAUDIN Joseph Rue du Ventoux 17670 LA COUARDE S/MER	50 F.

P 211